



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-AP-2020300-0001**

**Signée par**

**Xavier LUQUET, Sous-Préfet de Dreux**

**le 26 octobre 2020**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral constatant l'incorporation dans le domaine de l'état de biens vacants et sans maître  
au titre de l'année 2019 pour la commune de Levainville



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales

Bureau de la légalité et des élections

Affaire suivie par : Mme Stéphanie VANACKER

Tél. : 02 37 27 71 31 / 72 64

Mèl : stephanie.vanacker@eure-et-loir.gouv.fr

**Arrêté préfectoral constatant l'incorporation dans le domaine de l'État  
de biens vacants et sans maîtres au titre de l'année 2019  
pour la commune de Levainville**

La Préfète d'Eure-et-Loir,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et notamment les articles L.1123-1, L.1123-3 et L.1123-4 ;

Vu le code civil et notamment l'article 713 ;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n°14a/2020 du 30 mars 2020 portant délégation de signature au profit de M. Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BLE-2019149-0003 du 29 mai 2019 listant par commune les immeubles non bâtis présumés sans maître au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

Vu l'absence de délibération du conseil municipal de la commune de Levainville prise dans le délai de six mois à compter du 17 mars 2020 ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les parcelles situées sur le territoire de la commune de Levainville et cadastrées section AB77 pour une superficie de 6 a 20 ca et AB197 pour une superficie de 5 a 88 ca sont incorporés dans le domaine de l'Etat.

**Article 2 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir et le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs d'Eure-et-Loir.

Fait à Chartres, le **26 OCT. 2020**

La préfète  
Pour la préfète,  
La Préfète,  
Pour la Préfète empêchée,  
Par délégation,  
Le Sous-Préfet

